

LÉGISLATION

Le tableau ci-dessous présente une liste partielle des lois et règlements les plus pertinents susceptibles de concerner les propriétaires fonciers ontariens qui projettent des travaux dans une zone riveraine ou à proximité. À toute fin utile, la liste donne un simple aperçu des lois et règlements actuels. Pour de l'information plus détaillée, référez-vous aux textes intégraux. En cas de doute, faites preuve d'extrême prudence!

Communiquez avec les autorités concernées pour savoir quels permis et quelles autorisations sont nécessaires, le cas échéant.

L'information donnée ici ne sera pas nécessairement juste ni complète au moment où vous en prendrez connaissance. Le gouvernement de l'Ontario fournit la liste des lois en ligne sur le site Web www.e-laws.gov.on.ca.

LOI/RÈGLEMENT	CONTACT	OBJECTIF	PERTINENCE POUR LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS
LOI SUR LA GESTION DES ÉLÉMENTS NUTRITIFS	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario Ministère de l'Environnement de l'Ontario 	<ul style="list-style-type: none"> veiller à ce que toutes les matières épandues sur les terres soient gérées d'une manière respectueuse de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> règle le stockage, la manutention et l'épandage des éléments nutritifs susceptibles d'être appliqués sur des terres agricoles
LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DES LACS ET DES RIVIÈRES	<ul style="list-style-type: none"> Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario 	<ul style="list-style-type: none"> réglementer les modifications apportées aux lacs et aux rivières 	<ul style="list-style-type: none"> tous les travaux qui font avancer, retiennent ou détournent des eaux doivent être approuvés par le ministère
LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> Ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario 	<ul style="list-style-type: none"> garantir l'aménagement et la croissance ordonnés en réglementant les changements dans l'aménagement du territoire sur les terres privées 	<ul style="list-style-type: none"> la loi fournit un mécanisme en vertu duquel on doit tenir compte de certaines politiques représentant des questions d'intérêt provincial lorsque des changements sont proposés dans l'aménagement du territoire aperçu des principaux domaines visés par les politiques : protection des terres agricoles à fort rendement, caractéristiques et régions du patrimoine naturel, qualité et abondance de l'eau de surface et de l'eau souterraine, dangers naturels, etc.
LOI SUR LA PROTECTION DU POISSON ET DE LA FAUNE	<ul style="list-style-type: none"> Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario 	<ul style="list-style-type: none"> gérer et protéger les ressources fauniques de l'Ontario réglementer l'accès aux poissons et aux ressources fauniques 	<ul style="list-style-type: none"> permet aux agriculteurs de tuer certains animaux nuisibles des permis peuvent être nécessaires pour la chasse; communiquer avec le ministère

LOI/RÈGLEMENT	CONTACT	OBJECTIF	PERTINENCE POUR LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS
LOI SUR LE DRAINAGE	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario 	<ul style="list-style-type: none"> réglementer la construction et l'amélioration des ouvrages de drainage des terres 	<ul style="list-style-type: none"> permet aux agriculteurs de drainer les terres
LOI SUR LES ARBRES	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité locale 	<ul style="list-style-type: none"> conserver les terrains boisés 	<ul style="list-style-type: none"> cette loi exige des propriétaires qu'ils obtiennent un permis pour enlever ou éclaircir les arbres dans certains cas
LOI SUR LES OFFICES DE PROTECTION DE LA NATURE	<ul style="list-style-type: none"> Office de protection de la protection de la nature 	<ul style="list-style-type: none"> réglementer les conditions qui touchent les bassins hydrographiques et le débit des eaux de crue qu'ils renferment 	<ul style="list-style-type: none"> des permis sont nécessaires pour tout remblayage ou toute construction dans une plaine inondable.
LOI SUR LES PÊCHES	<ul style="list-style-type: none"> Pêches et Océans Canada et Environnement Canada 	<ul style="list-style-type: none"> protéger le poisson et ses habitats en Ontario 	<ul style="list-style-type: none"> interdit la destruction de poissons et le rejet de substances délétères qui risquent d'endommager le poisson ou son habitat interdit d'apporter des modifications qui détérioreraient l'habitat des poissons (voir page 7, pour plus de renseignements)
LOI SUR LES RESSOURCES EN EAU DE L'ONTARIO	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'Environnement de l'Ontario 	<ul style="list-style-type: none"> protéger la qualité et la quantité de l'eau de surface et de l'eau souterraine de l'Ontario 	<ul style="list-style-type: none"> renferme des généralités sur les interdictions relatives au dépôt de toute matière dans l'eau ou près de l'eau qui serait susceptible de nuire à la qualité de l'eau et qui pourrait éventuellement causer des torts à des personnes, à des animaux, à des oiseaux ou à d'autres organismes vivants.
LOI SUR LES TERRES PUBLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario 	<ul style="list-style-type: none"> protéger les eaux et les terres publiques pour les citoyens de l'Ontario 	<ul style="list-style-type: none"> cette loi exige des propriétaires fonciers qu'ils obtiennent un permis pour exécuter des travaux sur le rivage d'un cours d'eau navigable le rivage comprend les terres publiques et privées ainsi que les régions inondées de façon saisonnière le lit d'un cours d'eau navigable (sous la marque des marées hautes) est considéré comme une terre publique de la Couronne
RÈGLEMENTS MUNICIPAUX	<ul style="list-style-type: none"> Municipalité locale 	—	<ul style="list-style-type: none"> on doit tenir compte des politiques sur le patrimoine naturel, la protection de l'environnement et les dangers pour le milieu

Renseignements supplémentaires

FÉDÉRATION DE L'AGRICULTURE DE L'ONTARIO

40, av. Eglinton Est,
Toronto (Ontario) M4P 3A2
Tél. : 416 485-3333
Courriel : inquiries@ofa.on.ca
Internet : www.ofa.on.ca

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION DE L'ONTARIO

Centre d'information agricole
1, ch. Stone Ouest
Guelph (Ontario) N1G 4Y2
Tél. : 1 877 424-1300
Courriel : ag.info@omaf.gov.on.ca
Internet : www.gov.on.ca/OMAF/french/index.html
Loi sur la gestion des éléments nutritifs :
www.gov.on.ca/OMAF/french/nm/reg.html#reg

ONTARIO CATTLEMEN'S ASSOCIATION

130, ch. Malcolm
Guelph (Ontario) N1K 1B1
Tél. : 519 824-0334
Courriel : gwh@cattle.guelph.on.ca
Internet : www.cattle.guelph.on.ca

Publications

Buffer Action, Improving Water Quality, Livestock Manure Pollution Prevention Project, 1998

Caring for the Green Zone, Riparian Areas and Grazing Management, 2^e éd., Cows and Fish Program, Alberta, 1999

Caring for the Green Zone, Riparian Health Assessment Field Workbook, 2^e éd., Cows and Fish Program, Alberta, 2001

Clôturer les cours d'eau pour maîtriser l'érosion, R.P. Stone, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, 2000, commande n° 00-050

La culture des pâturages, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, 1992, publication 19F

Fish Habitat Conservation and Protection: What the Law Requires, Pêches et Océans Canada, Canada, 1995

Natural Tendencies of Rivers (The), J.G. Imhof, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, 2001

Pathways to the stream, Manure, farming and healthy fish habitat, numéros 2 et 3, Livestock Manure Pollution Prevention Project, 1998

Plan agro-environnemental de l'Ontario, 2^e éd., Ontario Farm Environmental Coalition, 1996

Ponceaux de ruisseau et de fossé à faible débit et à mi-niveau, sur conduits, R.P. Stone, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, 1992, commande n° 92-144

Pratiques de gestion optimales : Gestion de l'habitat du poisson et de la faune, Agriculture et Agro-alimentaire Canada et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, 1996

Streambank Stewardship, Your Guide to Caring for Riparian Areas in Saskatchewan, Saskatchewan Wetland Conservation Corporation, 1998

Vegetative Buffer Strips and Wetlands, Angus Norman, STTU, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, London, 2001

What you should know about Fish Habitat, Factsheet #1 – Working Around Water, Department of Fisheries and Oceans and Conservation Ontario, 1999

What you should know about Fish Habitat and Constructing Ponds, Factsheet #9 – Working Around Water, 1999, Department of Fisheries and Oceans and Conservation Ontario, 1999

Le texte intégral de la *Loi sur les Pêches* se trouve à l'adresse <http://lois.justice.gc.ca/fr/F-14/index.html>

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce fascicule en partageant leurs expertises et leurs ressources.

Sources de financement – Un Avenir prometteur pour l'agriculture en Ontario, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario; la Canadian Cattlemen's Association; les Canards Illimités Canada; les Dairy Farmers of Ontario; le Fonds de durabilité des Grands Lacs, Environnement Canada; le Grand River Conservation Authority; l'Habitat faunique Canada; l'Ontario Cattlemen's Association; l'Ontario Federation of Anglers and Hunters Inc.; le Service canadien de la faune, Environnement Canada;

Équipe de travail et rédacteurs (en ordre alphabétique des affiliations) – Agence ontarienne de commercialisation des ovins, Chris Kennedy; Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario, Andrew Graham; Canards Illimités Canada, Rob Shulist; Dairy Farmers of Ontario, Gordon Coukell, Elaine Williamson; Environnement Canada, Laurie Maynard (Service canadien de la faune), Ken Tuininga; le Grand River Conservation Authority, Tracey Ryan; Habitat faunique Canada, David Hayman, Lynn McIntyre (Nature Canada); ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, Julie Cayley, Jack Kyle, Bob Stone, Ted Taylor; ministère de l'Environnement de l'Ontario, Mark Gordon, Karen Jones; ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Angus Norman; Ontario Cattlemen's Association, Jim Magee, Ian McKillop, Mike McMorris, George Wicke; Ontario Federation of Anglers and Hunters, Russ Piper; Pêches et Océans Canada, Lisa Fowler, Norm Smith; Truite atout du Canada, Jack Imhof

Coordonnateur technique – Ted Taylor, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario

Coordonnateur des aspects visuels – Andrew Graham, Association pour l'amélioration des sols et des cultures de l'Ontario

Photographies (en ordre alphabétique des affiliations) – Outre Andrew Graham, les personnes et organismes suivants ont gracieusement fourni des photographies : Jim Couch; Environnement Canada, Service canadien de la faune, Laurie Maynard, PGO pour *La gestion de l'habitat du poisson et de la faune*; Mary Gartshore; Dave Gillies; Lake Erie Buffer Program, Ohio; Jim Magee; Joan et James McKinlay; ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, Julie Cayley, Todd Leuty, Bob Stone, Ted Taylor; ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, David Reid; Office de protection de la nature de la rivière Grand, Anne Loeffler, Tracey Ryan; Office de protection de la nature de la rivière Nation Sud, Josee Brizard; Office de protection de la nature de la rivière Upper Thames, Christie Doneff, Brad Glasman, Craig Merkle; Pêches et Océans Canada, Burlington, Lisa Fowler; Severn Sound Environmental Association; United States Department of Agriculture, Natural Resource Conservation Service, Steve Davis; Université de Guelph, Département des sciences de l'environnement, Andrew Gordon, Maren Oelbermann.

Illustrateur de graphiques – David Rouleau, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario

Illustrateure (croquis et aquarelles) – Irene Shelton, Winduncroft Studio, Belwood

Rédactrice en chef – Alison Lane

Conception graphique – Neglia Design Inc.



Canada

Ontario

PARADIS
HABITAT FAUNIQUE



Canards Illimités Canada

ONTARIO FEDERATION
OF ANGLERS &
HUNTERS



Ontario
Cattlemen's
Association
Committed to Cattlemen

